



Lausanne, le 3 mai 2007

Bonjour !

Oui, nous avons arpenté en tous sens le sol marbré de notre salle vénérée, affûté nos oreilles à l'écoute de musiques douces ou balancées, versé des hectolitres de liquides plus ou moins dorés, porté quelques tonnes de matériel calamiteux, et profité allégrement de soirées endiablées !

Il faut maintenant reprendre son sérieux et s'atteler au check-up annuel de notre association et du club qu'elle fait s'agiter.

Cette année, ...e la nave va se réunira à la lumière d'une première saison de pleine activité.

En conséquence, mis à part les points ordinaires, vous seront présentés les résultats du Romandie, et quelques modifications organisationnelles.

Nous vous invitons donc à participer à notre :

Assemblée Générale Lundi 4 juin 2007 – 20h – Romandie

Au programme (Ordre du Jour) :

- 1 Accueil par la présidente
- 2 Approbation de l'ordre du jour de l'AG
- 3 Approbation du PV de l'AG de juin 2006
(PV disponible sur demande : info@leromandie.ch)
- 4 Bilan de la saison 2006-2007 du Romandie
- 5 Présentation et adoption des comptes 2006
- 6 Modifications des statuts (cf. annexe)
- 7 Avenir de l'association et du Romandie
- 8 Présentation et adoption du budget 2007
- 9 Présentation et élection du Comité
- 10 Election des vérificateurs/trices des comptes.
- 11 Discussion ouverte (questions, critiques, commentaires, etc.)
- 12 Divers

Verrée

Merci de noter que seuls les membres peuvent assister à l'AG. Pour toute nouvelle demande de souscription (concerne les personnes n'ayant pas cotisé jusqu'à l'AG de juin 06 comprise), il est nécessaire d'avoir payé sa cotisation d'ici au 30 mai. Ceci est possible en ligne : <http://www.elanaveva.ch/Soutenir.html>, ou au moyen du bulletin de versement ci-joint. Les membres 2005-2006 et le staff régulier peuvent par contre également cotiser à l'entrée de l'AG.

Si vous souhaitez vous proposer à l'élection du Comité, ou pour tout ajout à l'ordre du jour (sujet soumis à votation de l'Assemblée Générale), veuillez contacter la secrétaire jusqu'au 21 mai (info@leromandie.ch).

Cheers !

Pour ...e la nave va, Valérie Niederoest, secrétaire



Annexe : modifications des statuts.

Point 6 : Modifications des statuts

Les statuts (état actuel) sont disponibles sous : www.elanaveva.ch/Statuts.html

Modifications proposées pour l'AG du 4 juin 2007

-Article 2 : suppression des 2 derniers points et ajout d'un nouveau point :
« la gestion régulière d'un lieu provisoire, le cas échéant. »

-Article 10, al.2 : modification :
« Elle est convoquée par le comité 20 jours ouvrés avant sa tenue. »

-Article 15, al.1 : modification :
« Le comité est composé de 7 personnes minimum et s'organise librement. »

-Article 16 : ajout d'un alinéa no.6
« Pour être valables, les candidatures au comité sont communiquées à la / au secrétaire de l'association 10 jours ouvrés avant la tenue de l'AG ».

...e la nave va, 03 05 07